



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E174528

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON CEDEX 2018B00201

Siret : 838 307 916 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4320658

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010205611604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010205611604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : PROMATECH

1, RUE DE LA COUPOTTE
25410 SAINT VIT

Téléphone : 03 81 55 18 14

Portable :

Site Internet : www.ets-bache.fr

E-mail : etsbache@gmail.com

Responsabilité légale :

PROENCA MATHIEU GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/12/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/12/2021
o Fenêtres de toit	14/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2023
o Isolation des combles perdus	24/02/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.